ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enfants

Question écrite n° 102462

Texte de la question

Alors que la loi du 11 février 2005 fait de la scolarisation des enfants handicapés une priorité M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la santé et des solidarités de bien vouloir lui communiquer un premier bilan de son action, notamment pour ce qui concerne le nombre d'enfants handicapés scolarisés ainsi que celui des postes d'auxiliaires de vie créés.

Données clés

Auteur : M. Dino Cinieri
Circonscription : Loire (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 102462
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 août 2006, page 8718